

Le 14 mai 2020

Chers ami(s) (es),

Nous sommes très heureux d'annoncer l'ouverture du Parcours du Cerf, **mercredi le 20 mai prochain** et à cet effet, nous vous fournissons les informations concernant les services que nous offrons ainsi que les directives et procédures qui devront être respectées par les golfeurs.

Pour tout questionnement, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 450.468.1142

Au plaisir de débiter cette saison avec vous!

Éric Lafrenière
Directeur général

INFORMATION SUR LES SERVICES

Pavillon

Le pavillon principal demeurera fermé à l'exception du service de l'administration.

Salle à manger, bar et terrasse :

- Demeureront fermés jusqu'à ce que les consignes de la santé publique soient modifiées pour la restauration
- Il sera possible d'acheter des plats *pour emporter à la maison* - le menu sera affiché aux casse-croûtes et sur notre site Internet

Boutique du professionnel

La boutique sera ouverte à la clientèle tout en respectant les consignes du secteur du commerce de détail.

Casse-croûtes

Les casse-croûtes entre les deux 9 trous seront ouverts et en mesure d'offrir des repas pour emporter.

Vestiaires, entreposage des sacs et entreposage des voiturettes à main

Ces services ne seront pas disponibles pour le moment.

Terrain

- Respect du 2 mètres de distanciation sociale en tout temps
- Ne pas toucher les fanions
- Lisser le sable dans les fosses avec les pieds ou à l'aide d'un bâton
- Après la ronde, aucune poignée de main n'est autorisée, salutations cordiales seulement
- Après le 18^e trou, les golfeurs doivent quitter les lieux avec leur équipement
- Un mécanisme est mis en place afin de ne pas toucher la balle au fond de la coupe

Terrain d'exercice (driving range)

Assurer la distanciation physique d'au moins 2 mètres

Verts de pratique

- Assurer la distanciation physique d'au moins 2 mètres
- Retrait des tiges et des coupes sur le vert de pratique
- Les golfeurs devront utiliser leurs propres balles sur le vert de pratique

Fosses de sable

Retrait des râdeaux

Voiturettes

- La location de voiturettes motorisées et les voiturettes à main est autorisée
- Une seule personne par voiturette motorisée à moins qu'il s'agisse de membres d'une même famille qui habitent ensemble
- Les voiturettes motorisées et manuelles doivent être nettoyées et désinfectées avant et après chaque utilisation

Réservations de départ

- Ceux qui n'ont pas à régler leur droit de jeu ou à réserver de voiturette peuvent se procurer leur coupon directement auprès du préposé aux départs (i.e. détenteurs de forfaits après 13 h et après 15 h et parties prépayées)
- Les heures de départ doivent être réservées à l'avance, soit en ligne ou par téléphone - limite maximale d'un quatuor à la fois
- Les réservations pour une seule personne doivent se faire par téléphone
- Lignes de golf- à partir de la semaine du 1^{er} juin (à confirmer)
- Aucune possibilité de réservation pour des groupes ou de petits tournois pour l'instant
- Départs aux 10 minutes afin d'éviter des goulots d'étranglement
- Les parcours 12 trous demeurent fermés afin de minimiser l'achalandage au comptoir
- Réservation 7 jours à l'avance pour les résidents
- Réservation 6 jours à l'avance pour les non-résidents

Consignes générales pour les golfeurs

- Le golfeur ne doit pas se présenter au terrain s'il ressent des symptômes de la Covid-19 ou s'il est déclaré positif
- Respect du 2 mètres de distanciation sociale en tout temps
- Respect des consignes données par les employés responsables de diriger les golfeurs
- Ne pas arriver plus de 30 minutes avant l'heure de départ réservée
- Mettre ses chaussures de golf dans le stationnement
- Tous les golfeurs doivent s'enregistrer auprès du préposé à l'accueil à leur arrivée
- Ne pas se présenter au départ plus de 10 minutes avant son heure de départ
- Le golfeur est la seule personne qui pourra manipuler son équipement de golf; le débarcadère pour bâtons (*bag drop*) sera fermé
- Une seule personne par voiturette motorisée à moins d'être avec une personne qui vit à la même adresse
- Un préposé vous accueillera au stationnement afin de vous remettre les consignes générales
- Si vous n'avez pas de réservation, vous ne pouvez pas vous présenter au Parcours du Cerf

**LE RESPECT DES CONSIGNES
EST TRÈS IMPORTANT AFIN
DE CONSERVER NOTRE DROIT
D'ÊTRE EN OPÉRATION**

Merci de votre attention et coopération,

***C'est en se protégeant
que nous sauvons des vies***